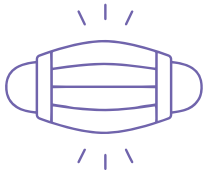


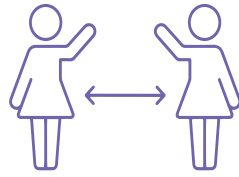
PROTOCOLE ANTI-COVID 19

ADHÉRENTS



MASQUE

Le port du masque est obligatoire dans les salles et espace communs pour les personnes de + de 11 ans. Seules les personnes pratiquant l'activité sportive peuvent l'ôter durant celle-ci. Elles devront le remettre pour tout déplacement



DISTANCES

La distanciation physique est à respecter : prévoir minimum 1m autour d'un adhérent (*ne pas se toucher autour de soi bras tendus*) : nous serons 40 au maximum dans la salle (stretching) : penser à avancer jusqu'au miroir



DESINFECTION

Il faut se désinfecter les mains en rentrant et en sortant de la salle au gel hydro-alcoolique (mis à disposition) et se laver les mains avant et après votre passage aux toilettes (ouvertes sur demande)



VESTIAIRE

L'utilisation des vestiaires est interdite. Le pratiquant doit arriver en tenue et avec un sac de rangement. Il se déchaussera en entrant dans la salle et placera toutes ses affaires dans son sac. **RAPPEL** : La pratique de la danse ou du stretching se fait pieds nus ou en chaussettes PROPRES



EAU

Les robinets des vestiaires ne seront pas accessibles, chaque pratiquant apportera sa propre bouteille d'eau



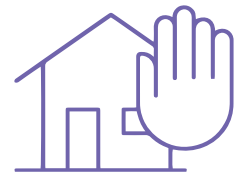
MATÉRIEL

Chaque adhérent apporte son propre matériel (tapis de sol)



ACCOMPAGNANTS

Le public n'est pas admis dans la salle. Les accompagnateurs attendent à l'extérieur



ALERTER

Ne venez pas en cours si vous avez le moindre symptôme du COVID et prévenez nous rapidement, notamment en cas d'infection avérée

ASSOCIATION



Port du masque obligatoire sauf pendant le cours
Distanciation : pas de correction faite directement sur le pratiquant par KTEE
Après chaque cours : désinfection des points de contact (poignées, portes, WC si utilisés...)
Aérer la salle au moins 10 minutes

La commune étant propriétaire des locaux, elle reste décisionnaire des formalités de mise à disposition des équipements. Nous vous faisons confiance pour respecter au mieux ces règles que nous savons contraignantes mais indispensables si l'on veut avoir la chance de continuer à pratiquer notre sport.
Des contrôles pourront être effectués par la Mairie.

SPORTIVEMENT VOTRE

